



Nous sommes là pour vous aider

Formulaire de demande d'aide juridictionnelle

PARTIE RÉSERVÉE UNIQUEMENT À L'AVOCAT DÉSIGNÉ OU COMMIS D'OFFICE

Veuillez compléter les pages 1 à 4 du formulaire

Maître (nom et prénom) : _____

Dans l'affaire n° : _____

Dont est saisie la juridiction : _____

Inscrit au barreau de : _____

Fait à : _____

Adresse : _____

Le : ____ / ____ / ____

Courriel : _____

Signature : _____

COMMIS OU DÉSIGNÉ D'OFFICE PAR :

☐ Le bâtonnier de l'ordre des avocats

☐ En matière pénale (Précisez)

☐ Le président de la juridiction saisie

☐ En matière civile (Précisez)

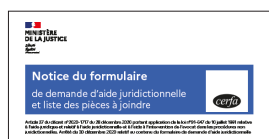
Date de la commission d'office

☐ En matière de contentieux des étrangers (Précisez)

Le : ____ / ____ / ____

IMPORTANT - À LIRE AVANT DE REMPLIR LE FORMULAIRE :

Nous vous demandons de lire attentivement la notice relative à la demande d'aide juridictionnelle (cerfa n° XXX) avant de remplir ce formulaire.



Cette notice comporte notamment la liste des pièces justificatives que vous devrez obligatoirement joindre à votre demande.

Attention si votre dossier n'est pas complet cela entraînera un traitement plus long voire un rejet de votre demande.

ATTENTION AVANT DE FAIRE VOTRE DEMANDE VÉRIFIEZ QUE VOUS N'AVEZ PAS DROIT À UNE PROTECTION JURIDIQUE (consulter la notice page 2).

L'aide juridictionnelle prend en charge uniquement les frais qui ne sont pas couverts par votre assureur ou par votre employeur au titre d'un contrat d'assurance de protection juridique ou d'un système de protection équivalent.

Vous ne devez donc pas faire de demande d'aide juridictionnelle si les frais liés à votre affaire sont pris en charge totalement par votre assureur ou votre employeur. Vous pouvez par contre déposer une demande si vos frais sont pris en charge partiellement.

Article 37 du décret n° 2020-1717 du 28 décembre relatif à l'aide juridictionnelle.

Arrêté du 30 décembre 2020 relatif au contenu du formulaire de demande d'aide juridictionnelle et à la liste des pièces à y joindre.

VOTRE IDENTITÉ ET VOTRE SITUATION

☐ Madame ☐ Monsieur

Votre nom de famille (nom de naissance) : _____

Votre nom d'usage (exemple : nom d'époux / d'épouse) : _____

Vos prénoms : _____

Date et lieu de naissance : _____ / _____ / _____ à _____

Votre nationalité : _____



Si vous êtes de nationalité étrangère ressortissant d'un État autre que de l'Union européenne, vous devez justifier de votre résidence régulière et habituelle sur le territoire français, sauf si vous êtes dans l'une des situations ci-dessous.

◆ Dans ce cas, veuillez cocher la case correspondante.

☐ Je suis mineur

☐ Je bénéficie d'une ordonnance de protection en raison de violences conjugales

PROCÉDURES PÉNALES

☐ Je suis poursuivi

☐ Je suis condamné

☐ Je suis mis en examen

☐ Je suis partie civile

PROCÉDURES CONCERNANT LE DROIT AU SÉJOUR DES ÉTRANGERS

☐ Je fais l'objet d'une prolongation du maintien en zone d'attente

☐ Je suis convoqué pour une procédure devant la commission de titre de séjour

☐ Je fais l'objet d'une procédure de prolongation du maintien en rétention administrative

☐ Je fais l'objet d'une obligation de quitter le territoire français ou d'une interdiction de retour sur le territoire français

☐ Je fais un recours devant les juridictions administratives contre une décision de transfert vers l'État responsable de l'examen de ma demande d'asile

☐ Je suis convoqué(e) pour une procédure devant la commission d'expulsion

VOTRE SITUATION FAMILIALE

☐ Célibataire

☐ Marié(e)

☐ Divorcé(e)

☐ Pacsé(e)

☐ Concubin(e)

☐ Veuf(ve)

Combien de personnes composent votre foyer fiscal ? _____

Veuillez les identifier ci-dessous :

Nom et prénom	Date de naissance jj/mm/aaaa	Lien avec le demandeur (ex. époux, partenaire d'un PACS, fils, nièce, etc.)



Si vous manquez de place pour répondre à certaines questions du formulaire, vous pouvez ajouter des informations complémentaires sur papier libre et le joindre en annexe.

VOS COORDONNÉES

Votre adresse : _____

Complément d'adresse : _____

Code postal :

Commune : _____

Pays : _____

Numéro de téléphone :

Courriel : _____ @ _____

N° d'allocataire de la Caisse d'allocations familiales (CAF) :

Quelle est votre situation professionnelle ?

☐ CDI, fonctionnaire

☐ Retraite

☐ Études

☐ CDD, stage, intérim

☐ Chômage

☐ Autre, précisez : _____

☐ Artisan, commerçant, profession libérale

☐ Apprentissage

◆ Si la demande est faite par ou au nom d'un majeur protégé ou au nom d'un enfant mineur

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom et prénom du représentant légal : _____

Statut du représentant légal :

☐ Parent

☐ Tuteur

☐ Curateur

☐ Administrateur légal

☐ Autre : précisez _____

Adresse du représentant légal : _____

Code postal : Commune : _____

Pays : _____

Numéro de téléphone :

Courriel : _____ @ _____

SITUATIONS PARTICULIÈRES POUR LESQUELLES L'AIDE JURIDICTIONNELLE PEUT ÊTRE ACCORDÉE SANS EXAMEN DES CONDITIONS DE RESSOURCES ET DE PATRIMOINE

◆ Si vous êtes concerné(e) par l'un des cas suivants, cochez la case correspondante et ne remplissez pas les rubriques « Vos ressources » et « votre épargne et votre patrimoine immobilier ». Vous devrez en revanche joindre une pièce justificative de la situation concernée (voir notice).

☐ Vous êtes victime d'un des crimes considérés comme étant les plus graves ou êtes l'ayant droit d'une victime de tels actes (meurtre, tortures ou actes de barbarie, actes de terrorisme, viol, etc.) et le juge d'instruction vous a remis un avis à victime ou une ordonnance de renvoi.

☐ Vous avez déjà bénéficié de l'aide juridictionnelle pour votre affaire et votre adversaire a fait appel de la décision rendue en votre faveur.

☐ Vous formez un recours devant la Cour nationale du droit d'asile (CNDA).

☐ Votre procès concerne un contentieux au titre de l'article L. 711-1 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

☐ Vous engagez une instance à la suite de pourparlers transactionnels ayant échoué menés avec le bénéfice de l'aide juridictionnelle.

VOS RESSOURCES

◆ Veuillez indiquer le revenu fiscal de référence (RFR) qui figure sur votre avis d'imposition le plus récent : €

◆ Si vous êtes concerné(e) par l'une des trois situations suivantes (1, 2, 3), veuillez cocher la ou les cases correspondantes et remplir le tableau ci-après :

1. ☐ Depuis votre dernière déclaration d'impôts il y a eu un changement dans votre situation.

Dans ce cas, quelle est la nature de ce changement ? (Cochez la case correspondante)

☐ Perte d'emploi

☐ Départ en retraite

☐ Nouvelle(s) personne(s) à charge (naissance, adoption etc.)

☐ Séparation

☐ Arrêt/accident de travail/invalidité

☐ Autre, précisez : _____

2. ☐ Vous ne disposez pas d'un avis d'imposition _____

3. ☐ Votre affaire vous oppose à un membre de votre foyer fiscal (époux, partenaire de PACS, parent, enfant etc.) ?

Si oui, précisez le lien qui existe entre vous : _____

ATTENTION

- Si vous avez coché une des trois cases ci-dessus, veuillez renseigner le tableau ci-après en indiquant le montant total des ressources de tous les membres de votre foyer fiscal pour les six derniers mois.
- Vous ne devez pas déclarer les aides sociales et les prestations sociales (RSA, AAH, allocations logement etc.). Seules vos ressources imposables seront prises en compte dans l'examen de votre demande.

Les ressources de votre foyer fiscal pour les six derniers mois autres que les aides sociales et prestations sociales.
Les montants renseignés doivent être arrondis à l'euro inférieur.

	Vos ressources	Les ressources de votre époux ou de votre partenaire de PACS	Les ressources de votre (vos) enfant(s) mineur(s) ou majeur(s)
Salaires ou traitements nets imposables, pensions, retraites, rentes et préretraites			
Revenus agricoles, industriels, commerciaux ou non commerciaux.			
Pensions alimentaires ou prestations assimilées perçues			
Ressources imposables à l'étranger			
Tout autre revenu locatif ou du capital			
Autre : précisez			

VOTRE ÉPARGNE & VOTRE PATRIMOINE IMMOBILIER

◆ Si vous disposez d'une épargne, veuillez indiquer son montant total : €

◆ Êtes-vous propriétaire d'un ou de plusieurs bien(s) immobilier(s), appartement(s), maison(s) ou terrain(s), etc ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui veuillez préciser combien : _____

L'un de ces biens est-il votre résidence principale ? ☐ Oui ☐ Non

Veuillez préciser l'adresse, la nature et la valeur de ces biens à l'exception de celui vous servant de résidence principale, qu'ils soient en France ou à l'étranger :

VOTRE AFFAIRE - LA PROCÉDURE

◆ Cochez la case correspondant à votre situation parmi les cinq propositions suivantes :

1. ☐ Un juge est déjà saisi de votre affaire ?

Numéro de dossier :

Si vous êtes convoqué(e) à une audience, indiquez la date de l'audience :

Vous êtes ?

☐ Le demandeur ☐ Le défendeur

Précisez la juridiction saisie :

2. ☐ Votre affaire a déjà été jugée

Vous avez déjà bénéficié de l'aide juridictionnelle pour cette affaire ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez la nature de la procédure (objet) et son numéro si vous en disposez :

Vous souhaitez vous défendre dans le cadre d'un recours exercé par votre adversaire contre une décision de justice qui a été rendue (pour une procédure d'appel)

☐ Oui ☐ Non

Vous souhaitez faire appliquer la décision de justice qui a été rendue ou tout autre titre exécutoire ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui dans quelle commune :

3. ☐ Vous souhaitez parvenir à un divorce par consentement mutuel en allant devant le notaire.

4. ☐ Vous souhaitez aller devant un juge (y compris si vous souhaitez demander à un juge d'homologuer un accord issu d'une médiation, d'une procédure participative ou d'une transaction).

5. ☐ Vous souhaitez conclure un accord amiable dans le cadre d'une transaction ou d'une procédure participative.

Exposez brièvement votre affaire (par exemple : je suis en conflit avec mon employeur ; je souhaite saisir le juge aux affaires familiales concernant les droits de visite et d'hébergement sur mon enfant, etc.).

Veillez renseigner les informations suivantes concernant les autres parties (vos adversaires) dans cette affaire :

Nom et prénom de l'adversaire

Adresse de l'adversaire (à défaut, dernier domicile connu)



Si vous manquez de place pour répondre à certaines questions du formulaire, vous pouvez ajouter des informations complémentaires sur papier libre et le joindre en annexe.

VOTRE PROTECTION JURIDIQUE

◆ **Si vous êtes bénéficiaire d'une assurance de protection juridique, celle-ci prend-elle en charge partiellement vos frais de justice ?**

☐ Oui

Dans ce cas, quel est le montant pris en charge par votre assurance ?

☐ Non

LE OU LES AUXILIAIRES DE JUSTICE DONT VOUS AVEZ BESOIN (AVOCAT, HUISSIER, NOTAIRE ETC.)

Cochez les cases correspondant à votre situation et renseignez les champs correspondants.

◆ **Vous avez choisi un auxiliaire de justice qui accepte de vous assister au titre de l'aide juridictionnelle et vous a remis une lettre d'acceptation :**

Précisez sa profession et ses nom, prénom et coordonnées ci-dessous :

☐ Avocat ☐ Huissier de justice ☐ Notaire ☐ Commissaire-priseur ☐ Autre (commissaire de justice, etc.)

Nom, prénom et coordonnées :

Avez-vous déjà payé des honoraires ou des frais à votre auxiliaire de justice ?

☐ Non

☐ Oui Dans ce cas, combien :

◆ **Vous n'avez pas choisi d'auxiliaire de justice et vous demandez la désignation d'un ou de plusieurs professionnels du droit : précisez**

☐ Avocat ☐ Huissier de justice ☐ Notaire ☐ Commissaire-priseur ☐ Autre (commissaire de justice, etc.)

INFORMATIONS IMPORTANTES

1. Les sommes payées au professionnel du droit avant la décision d'aide ne vous seront pas remboursées.
2. L'aide juridictionnelle peut vous être retirée notamment si vos ressources ont augmenté et si elles dépassent le plafond de ressources pour bénéficiaire de l'aide juridictionnelle ou si les éléments extérieurs de votre train de vie apparaissent manifestement incompatibles avec le montant des ressources que vous avez déclaré ou en cas de fausse déclaration. De même, si le juge décide que votre action en justice est dilatoire, abusive, ou manifestement irrecevable, vous devrez alors rembourser tout ou partie des dépenses avancées par l'État.
3. En cas d'aide totale, l'État paiera les professionnels du droit qui vous assistent, sauf les droits de plaidoirie qui restent à votre charge devant certains tribunaux. Si vous obtenez une aide partielle, ces professionnels seront payés en principe en partie par l'État et en partie par vous.
4. Même si vous avez obtenu l'aide juridictionnelle, le juge peut dans certains cas vous condamner à payer les frais du procès payés par votre adversaire.
5. Votre numéro fiscal et votre numéro d'allocataire de la Caisse d'allocations familiales (CAF) peuvent être utilisés pour vérifier la complétude et l'exactitude de vos déclarations.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (prénom, nom) : _____

Certifie sur l'honneur que les renseignements portés sur cette demande d'aide juridictionnelle sont complets et exacts. Je m'engage à signaler tout changement qui les modifierait. Je prends connaissance que cette déclaration peut faire l'objet d'un contrôle auprès des services de l'État et notamment des services des impôts, des collectivités publiques, des organismes de sécurité sociale et des organismes qui assurent la gestion des prestations sociales. Elle peut également faire l'objet d'un contrôle auprès des sociétés d'assurance.

En cas de fausse déclaration, je peux être condamné(e) à un emprisonnement de deux ans et à une amende de 30 000 euros, en application de l'article 441-6 du code pénal. En outre, le bénéfice de l'aide juridictionnelle me sera retiré en tout ou partie, même après l'instance ou l'accomplissement des actes pour lesquels il aura été accordé, si ce bénéfice a été obtenu à la suite de déclarations inexactes.

Je consens à communiquer avec le bureau d'aide juridictionnelle par voie électronique : ☐ Oui ☐ Non

Fait à : _____ Le : _____

Signature :

ATTENTION

Vous devez obligatoirement compléter votre dossier avec les pièces justificatives qui correspondent à votre situation. La liste de ces pièces figure dans la notice de demande d'aide juridictionnelle (cerfa n° xxx).

Les informations recueillies sur cet imprimé font l'objet d'un traitement informatisé.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits, connectez-vous à l'adresse suivante : <https://www.justice.fr/AJ-protection-donnees-personnelles>

Vous pouvez accéder à tout moment aux informations vous concernant auprès du service qui a enregistré votre demande.